

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

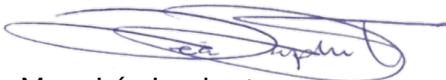
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Mme Léa Laplante, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Bolton-Ouest, que le conseil municipal a adopté les résolutions suivantes, modifiant le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2025, comme suit :

1. Par résolution numéro **2025-09-130**, adoptée lors de la séance du 8 septembre 2025, le conseil a modifié la date de la séance ordinaire prévue en **octobre 2025**.
La séance se tiendra le **mercredi 1^{er} octobre**, à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest.
2. Par résolution numéro 2024-12-525, adoptée lors de la séance du 16 décembre 2024, le conseil a modifié la date de la séance ordinaire prévue en **novembre 2025**.
La séance se tiendra le **10 novembre**, à **19 h 30**, à l'**Hôtel de Ville, 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest**.
3. Par résolution numéro 2024-12-525, adopté lors de la séance du 16 novembre 2024, le conseil a ajouté la tenue d'une séance ordinaire le **15 décembre 2025**, à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest.

En conséquence, les séances du conseil municipal se tiendront désormais aux dates prévues au calendrier ainsi modifié.

Le calendrier révisé peut être consulté au bureau municipal, situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest, ainsi que sur le site Internet de la municipalité.

Donné à Bolton-Ouest, ce 11 septembre 2025,



Mme Léa Laplante,
Directrice générale et greffière-trésorière